



Bilan de la 1^{ère} année du Plan de Déplacements Inter Entreprises (PDIE) Lyon 7^e

Action réalisée avec le soutien technique et financier du Grand Lyon

ADC7 - 19 novembre 2008



Principaux enjeux



Rappel des dates clés :

- 1er trimestre 2007 - réalisation de l'étude préalable
- Octobre 2007 - conférence de presse de présentation du dispositif
- Novembre 2007 - entrée en vigueur de la première convention annuelle
- Janvier 2008 - recrutement d'un chargé de mobilité
- Octobre 2008 - lauréat des Trophées Commerce Mag' et signature d'une convention de partenariat avec le Grand Lyon
- Novembre 2008 - renouvellement pour 4 ans de la convention de partenariat
- Novembre 2008 - finaliste du Prix Initiatives Région organisé par la Banque Populaire



Champs d'application

- Les commerçants, les artisans, les professions libérales et entreprises de petites tailles.

Principaux objectifs

- Amélioration de l'accessibilité du 7^e arrondissement,
- Mutualisation des dépenses de transports en commun pour les entreprises,
- Réduction des dépenses de transport des salariés,
- Valorisation de l'image des commerçants, des artisans, des professions libérales et des entreprises,



- Diminution des nuisances des véhicules individuels : pollution, bruit...,
- Sensibilisation des acteurs économiques aux solutions de transport alternatives,
- Réduction des accidents (domicile /trajet),
- Fidélisation de la population aux transports en commun,
- 100 nouveaux salariés, inscrits chaque année, dans le PDIE du 7e arrondissement
- ...



Information et sensibilisation des entreprises de Lyon 7

ADC7 - 19 novembre 2008



- 150 commerçants ou artisans ont été individuellement rencontrés et informés,
- 210 entreprises (commerçants et professions libérales) ont été contactées et informées,
- Information de grandes entreprises de Lyon 7e pour la mise en place de PDE spécifiques : Intrum Justicia (300 salariés), TNT (500 salariés)...



- A l'invitation du Grand Lyon, participation au Comité de Pilotage de Gerland (25/01/2008) sur l'articulation des temps,
- A l'invitation du Grand Lyon, participation à la réunion REVALS (5/03/2008) pour présenter le dispositif PDE de Lyon 7e arrondissement,
- Participation au prix « de la gestion de la mobilité dans les entreprises » organisé par l'International Transport Forum et l'EPOMM,
- Présentation du PDE de Lyon 7e arrondissement au concours « Trésor du développement du durable » organisé par la Région Rhône Alpes,

- Échange de bonnes pratiques avec le correspondant mobilité de Techlid
- Rencontre de l'association de management de centre ville de Saint Etienne qui souhaite dupliquer l'expérience conduite sur le 7e arrondissement
- Rencontre de la société Vélogik qui propose une offre de location de vélo à destination des entreprises



Information et sensibilisation des habitants & usagers de Lyon 7



- L'Association de Développement du Commerce du 7e arr a utilisé pour sensibiliser les habitants, les usagers et les acteurs économiques du 7e arrondissement au PDIE et aux modes de déplacements alternatifs :
 - son city magazine (édité 4 fois par an à 40 000 exemplaires). Des articles ont été consacrés à l'auto partage, au velo'v, au covoiturage...
 - Ses deux sites Internet (plus de 10 000 visiteurs uniques par mois). De nombreuses informations et des articles traitent du PDIE et des modes de transport alternatifs.



Principaux résultats

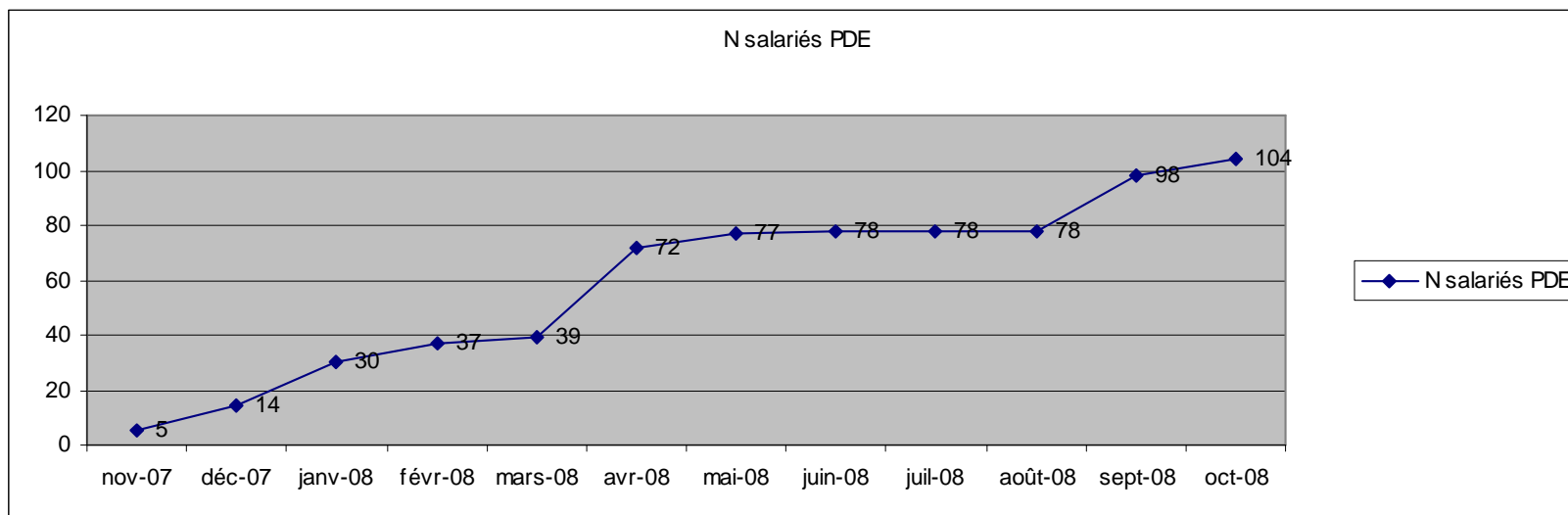


Sur les 104 salariés inscrits dans le dispositif :

- 52,9% utilisaient déjà les transports en commun,
- Pour 22,1%, l'utilisation des transports en commun était occasionnelle (tickets à l'unité ou carnets de tickets),
- 16,3% venaient travailler en voiture,
- 8,7% avaient un autre mode de déplacement (majoritairement la marche à pied ou le vélo)
- Au total ce sont 47,1% des salariés qui ont été fidélisés aux transports en commun

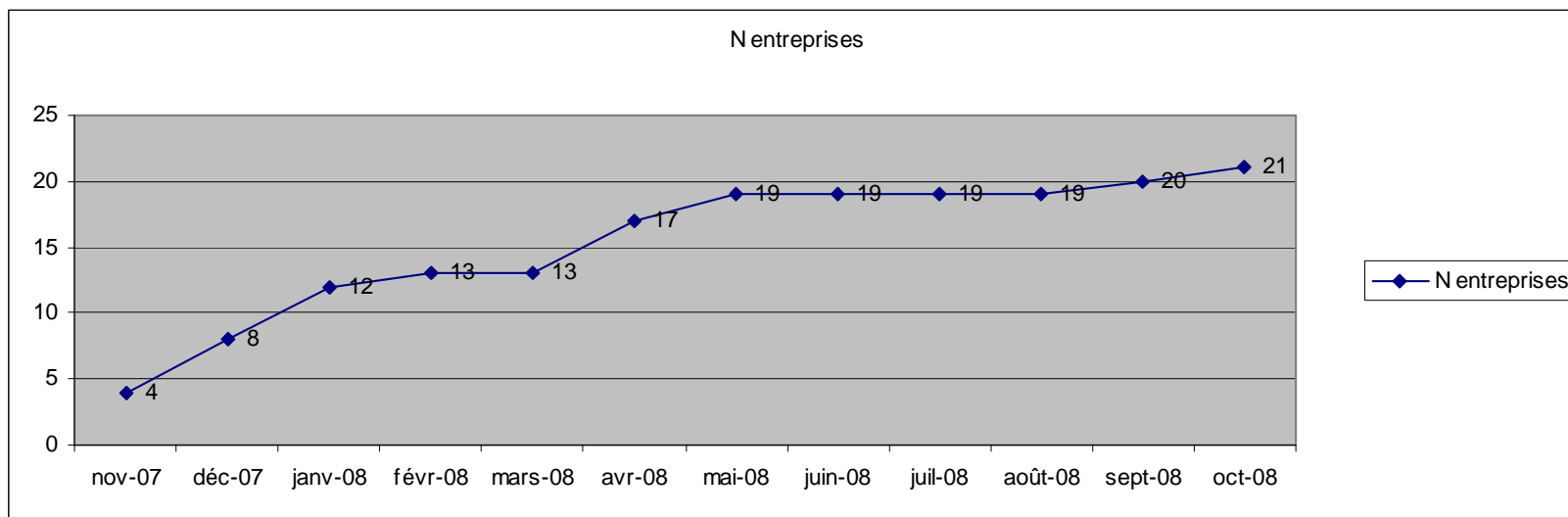


104 salariés participants au PDIE





21 entreprises engagées dans la démarche



ADC7 - 19 novembre 2008



Typologie des entreprises participantes :

Boulangerie, pâtisserie, fleuriste, librairie, magasin de prêt à porter, opticien, médecin, centre examen vue, cabinet comptable, entreprise immobilière entreprises de service (formation, informatique ...).



Presse

ADC7 - 19 novembre 2008



- 20 articles de presse, émissions de télévision et de radio ont été consacrés au dispositif du 7e arrondissement.
- Parmi ces différents médias on peut citer : TLM, M6, 20 Minutes , Métro, Elle, Environnement magazine, Commerce Magazine, le Progrès, Lyon Capitale, le Tout Lyon, Lyon Citoyen, la Tribune de Lyon, Agir et Entreprendre



Conclusion



Pour poursuivre cette mission, il convient :

- De disposer de moyens humains dimensionnés (2 techniciens),
- De prendre en compte les difficultés de gestion : rencontre préalable des responsables des entreprises, temps inhérent au dialogue social, gestion des nouveaux entrants, arrivées hors délais des abonnements TCL, conventionnement avec les entreprises, résiliations tardives, mise en place des autorisations bancaires de prélèvement, retards de paiement, ...
- De mobiliser un budget d'information et de communication adapté.



Perspectives à court terme

- Au terme de la deuxième année de la convention de partenariat avec le Sytral et Keolis Lyon, avoir 200 salariés inscrits dans le PDIE du 7e arrondissement,
- Édition en janvier 2009, d'une plaquette de présentation du PDIE du 7e arrondissement et des modes de déplacements alternatifs présents sur l'arrondissement (auto-partage, prochainement co-voiturage...),
- A l'initiative du Grand Lyon et de la Roue Verte mise en place en 2009, d'un site de co-voiturage à destination des commerçants et des entreprises,
- Création d'un Comité de Pilotage, regroupant les parties concernées par la démarche PDIE du 7e arrondissement.